

## Questions au Feuilleton

● (1410)

**M. Hellyer:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège relativement aux questions n<sup>os</sup> 2529 à 2538 qui figurent au *Feuilleton* depuis le 19 juillet. Ce ne sont pas des questions compliquées, elles ne demandent que des statistiques. Si le gouvernement ne donne pas ces renseignements, c'est soit la preuve d'une incompétence sans nom soit une tentative de camouflage.

Ce n'est pas un simple manque de courtoisie du gouvernement; la chose est plus grave. Le ministre a déjà donné une partie de l'information que j'ai demandée dans ces questions à l'Association canadienne des architectes. Autrement dit, il s'est permis de donner à un organisme privé des renseignements qu'il refuse au Parlement. Pour ma part, j'estime que cela est honteux et constitue en fait une atteinte aux privilèges de la Chambre. Le ministre attache-t-il à l'opinion de l'Association des architectes de l'Ontario plus de valeur, pour ses délibérations, qu'à celle du Parlement, à l'égard de ces questions?

L'autre jour, le premier ministre nous a dit qu'il serait préférable que nous donnions avis de nos questions.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne veux interrompre le député qu'un instant. Le député a posé la question de privilège; or, il n'en a pas donné avis à la présidence. Il ne s'agit pas d'une chose survenue il y a quelques minutes. Le député décrit une situation qui, selon sa plainte, existe depuis quelque temps. Dans ces circonstances, les députés feraient bien de tenir compte du Règlement et de donner l'avis nécessaire pour faciliter les choses. Je suppose que le député invoque le Règlement, au lieu de poser la question de privilège; c'est sur cet appel au Règlement que je lui donne la parole.

**M. Hellyer:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre a suggéré l'autre jour que nous donnions avis de nos questions. Je lui rappelle que lorsque nous donnons avis de nos questions, comme dans le cas qui nous occupe, elles demeurent sans réponse. Lorsque nous ne donnons aucun avis, les réponses sont superficielles ou trompeuses. Nous ne pouvons tout simplement pas gagner.

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, quant à la question de privilège posée par le député de Trinity, je peux dire que pour la majorité des questions qu'il a évoquées, j'en ai approuvé les réponses. Elles suivent la filière et je suppose qu'elles paraîtront, avec leur traduction, lundi.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, j'appuie l'objection soulevée par le député de Leeds. Avant que le gouvernement change la présentation des comptes publics, il était d'usage d'indiquer les noms de tous les avocats à l'emploi du ministère de la Justice et les honoraires touchés par chacun d'entre eux. Le gouvernement a mis fin à cette pratique et garde ces renseignements secrets. Le député de Leeds a droit à cette information. Elle était publique et devrait le redevenir.

**M. Reid:** Monsieur l'Orateur, au sujet de la question soulevée par le député de Leeds, le problème des gens engagés par la SCHL aux termes d'un contrat n'est pas encore réglé, parce que ce n'était pas l'usage de rendre publique cette information. La SCHL est considérée comme une société indépendante.

[M. Cossitt.]

Je signale aussi au député du Yukon qu'à l'heure actuelle, quelque 3,344 questions figurent au *Feuilleton*. On a répondu à 2,755 d'entre elles, soit 82 p. 100. Je souligne qu'il s'agit du plus grand nombre de questions jamais posées à un gouvernement et le pourcentage de réponses est présentement plus élevé que jamais.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nielsen:** A propos de ce rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire a mentionné le nombre de questions auxquelles le gouvernement a répondu. Le gouvernement doit répondre à grand nombre de questions inscrites au *Feuilleton* parce que nous ne réussissons pas à obtenir des réponses satisfaisantes pendant la période des questions orales ou aux comités. Je signale que certaines des questions qui figurent au *Feuilleton* ont été posées le 4 janvier, y compris quelques questions des députés à ma gauche, d'autres le 18 janvier, le 28 février et le 9 mars. Que le gouvernement réponde à ces questions-là. Il ne le fait pas parce que, dans la plupart des cas, la réponse serait embarrassante pour lui du point de vue politique; il refuse donc délibérément de fournir certains renseignements d'intérêt public.

**Des voix:** Quelle honte!

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je ne m'oppose pas à ce que des députés invoquent le Règlement à propos de questions qui figurent au *Feuilleton*.

**Une voix:** Merci, Al.

**M. MacEachen:** Mais je m'oppose à ce qu'un député qui a autant d'expérience que le député de Trinity ait recours à un rappel au Règlement ou à la question de privilège pour attaquer le gouvernement parce qu'il ne peut le faire aussi efficacement d'une autre façon.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** Je n'accepte pas non plus que le député du Yukon laisse entendre que le gouvernement dissimule des faits dans ses réponses aux questions posées par les députés de l'opposition. Mon secrétaire parlementaire a signalé que durant la présente session seulement, nous avons répondu à plus de 2,700 questions. Le très honorable représentant de Prince-Albert qui fait non de la tête devrait examiner les cinq sessions durant lesquelles il a été au pouvoir au cours de la 24<sup>e</sup> législature. Nous avons répondu à plus de questions durant la présente session que le gouvernement du très honorable représentant durant la période de plus de cinq ans où il a été premier ministre.

**Des voix:** Bravo!**Des voix:** Oh, oh!

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, il y a un point à souligner et c'est que les députés qui sont vraiment intéressés à obtenir rapidement des réponses et qui veulent faire preuve de modération en formulant des questions peuvent faciliter ce processus. Mais ce qui s'est produit, et la chose semble évidente aujourd'hui, est que depuis que les équipes de recherche des divers partis sont commanditées, elles sont devenues la principale source de la plupart des questions inscrites au *Feuilleton*.